

MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS DE TRANSPORT

Règlement de consultation

(Consultation lancée pour la passation d'un marché public référencé NAPLES 2024, en application du code de la commande publique)

Personne publique contractante :

Dénomination : LYCEE LA SAULAIE

Type d'acheteur public :

Etat :

Collectivité territoriale :

ET. PUBLIC LOCAL ENSEIGNT :

Adresse - ville - Pays : BP 80 – 38162 SAINT MARCELLIN CEDEX

Téléphone : 04.76.64.06.06 Télécopie : 04.76.38.13.55 email : Ce.0380063m@ac-grenoble.fr

Personne responsable du marché : M. le Proviseur, Olivier TOULOUSE

Personne responsable du suivi de l'exécution du présent marché : Mme Eve CALIXTE
(Secrétaire Générale)

Comptable assignataire des paiements : Agent comptable lycée la Saulaie

DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :

Lundi 24 juin 2024 à 8h

(Plateforme accessible sur le site internet de l'AJI)

1- Présentation de la procédure et du marché à conclure

1.1 - Mode de passation du marché :

Il s'agit d'un marché public lancé en application du code de la commande publique.

1.2 - Objet et forme du marché :

Le marché à conclure, est un marché public qui a pour objet une prestation de transport, de visites et d'hébergement pour une destination :

- Naples - ITALIE

La prestation prend effet à compter du 05 juin 2024 pour une durée de 5 (cinq) mois.

1.3 - Allotissement :

Le marché à conclure est constitué d'un lot unique.

1.4 - Modalités de financement et de règlement

Les modalités de financement et de règlement figurent à l'article 4 « clauses de paiement » du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P) joint au dossier de consultation.

1.5 – Présentation de la prestation : pour évaluer efficacement les capacités techniques des prestations susceptibles de répondre aux besoins de l'établissement preneur, les candidats peuvent produire sur la plateforme de l'AJI des justificatifs relatifs à la qualité de leur prestation (plaquette, liste de références, dossier publicitaire,...)

2 - Présentation des offres

En application de la dématérialisation des marchés publics au 1^{er} octobre 2018 – profil acheteur, les dossiers de réponse rédigés en langue française, doivent parvenir obligatoirement via la plateforme en ligne accessible sur le site internet de l'AJI.

L'offre déposée doit comporter les éléments prévus à l'art.2.1 ci-dessous.

2-1 Signatures :

Pour tous les documents, la signature du candidat exigée doit émaner d'une personne habilitée à engager le candidat.

Cette personne est :

1. soit le représentant légal du candidat (président du conseil d'administration, gérant, ...)
2. soit toute autre personne bénéficiant d'une délégation de pouvoir ou de signature établie par le représentant légal du candidat. Dans ce cas, les délégations devront figurer dans les pièces déposées sur la plateforme de l'AJI.

2-2 Contenu de l'offre :

Le dépôt **doit** contenir :

- 1- le CCAP **paraphé** justifiant de la prise de connaissance.
- 2- le CCTP **paraphé** justifiant de la prise de connaissance
- 3- attestation d'assurances garantissant les dommages aux personnes et biens transportés.
- 4- une déclaration du candidat contenant les éléments de capacités professionnelles, techniques et financières (chiffre d'affaires, moyens, références, qualification professionnelle et certificats qualité, effectifs).
- 5- une attestation sur l'honneur du candidat mentionnant qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction à concourir.
- 6- une attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du code du travail.
- 7- un relevé d'identité bancaire ou postal original
- 8- la **proposition chiffrée** de leur offre, soit notée globalement soit par participant.

3 - Dépôt des offres

3.1 Adresse et modalités de dépôt des offres

En application de la dématérialisation des marchés publics au 1^{er} octobre 2018 – profil acheteur, le dossier du candidat sera transmis via la plateforme en ligne accessible sur le site internet de l'AJI.

3.2 Date et heure limites de dépôt des offres

L'offre devra être déposée **avant le lundi 24 juin 2024 à 8h** sur la plateforme en ligne accessible sur le site internet de l'AJI.

4 - Durée de validité des offres

Le candidat est tenu par son offre pendant **150 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

5 - Examen des candidatures

L'examen porte sur :

- la capacité professionnelle, technique, et financière du candidat, en application du code de la commande publique, eu égard aux éléments fournis en réponse par les candidats.

6 - Examen des offres et attribution du marché

6.1 Examen des offres

Les offres non conformes à l'objet du marché sont éliminées.

Afin de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, il sera tenu compte des critères pondérés énumérés ci-après:

- 50 % capacité à assurer l'ensemble des prestations demandées
- 50 % prix

6.2 Modalités d'attribution du marché

L'offre la mieux classée est retenue pour le lot unique.

La personne responsable du marché avise tous les autres candidats du rejet de leur offre après attribution du marché via la plateforme en ligne accessible sur le site internet de l'AJI.

7 - Renseignements

Toute question d'ordre administratif et technique doit faire l'objet d'une saisie en ligne sur la plateforme de l'AJI. Aucun autre mode de communication n'est admis.

Fait à Saint Marcellin, le 05 juin 2024.

La personne responsable du marché

Olivier TOULOUSE, Proviseur

